

BUDDY SYSTEM

Partagez, échangez, découvrez!



LE DISPOSITIF

Quest-ce que c'est ?

Le dispositif consiste à jumeler de nouveaux étudiants internationaux (buddy) et des étudiants locaux de l'université (mentors) ayant des intérêts similaires afin de faciliter leur intégration dans l'université et le pays d'accueil.

L'objectif est d'accompagner les nouveaux étudiants internationaux pendant leur mobilité à l'Université des Antilles afin de leur assurer une expérience réussie.

Les protagonistes de ce dispositif (buddy et mentor) auront l'occasion de développer une relation privilégiée qui leur permettra mutuellement d'enrichir leur expérience interculturelle.



LES ELEMENTS DU DISPOSITIF

Quelles sont les parties ?

Les participants:

- Les étudiants internationaux seront nommés des « Buddy »
- Les étudiants locaux seront nommés « Mentor »

Quel est le rôle du Buddy?

- Solliciter l'aide de son mentor autant que nécessaire mais sans abus
- Partager sa culture avec son mentor

Quel est le rôle du Mentor?

- Faire découvrir à son Buddy la vie de l'université (visite du campus), son fonctionnement et les activités qui y sont proposées (SUAPS, Association, CROUS...)
- Faire découvrir son île (Guadeloupe ou Martinique), sa culture et les endroits à visiter
- Renseigner son buddy sur les services utiles (inscription administrative, abonnement transport, ouverture de compte bancaire, CPAM, médécins, etc...)

Pourquoi devenir Mentor?

- Découvrir une nouvelle culture et partager la sienne
- Commencer à apprendre ou pratiquer une langue étrangère
- Créer de nouveaux contacts & un réseau à dimension internationale

Quels en sont les bénéfices?

- Valorisation de l'expérience sur le CV
- Remise d'un diplôme honorifique UA de Mentor

Les conditions pour être mentor :

- Etre étudiant à l'Université des Antilles (français ou étranger)
- Avoir effectué au moins une année d'étude à l'Université des Antilles
- Avoir un bon relationnel et l'envie de découvrir d'autres cultures
- Avoir une bonne connaissance de l'Université et des démarches administratives françaises
- Avoir du temps à consacrer à ce parrainage

Important:

- Les Buddys ne doivent en aucun cas, payer leurs mentors pour leur accompagnement et/ou role comme mentor.
- Les mentors ne doivent pas s'engager financièrement ou loger le Buddy
- Ses études doivent être prioritaires.
- C'est un processus volontaire et bénévole et qui doit être effectué avec le plus grand sérieux.
- Les parties doivent signaler tout problème, grave ou pas, aux personnels du Bureau des Relations Internationales ou envoyer un mail à bri.univantilles@gmail.com



POSTULEZ!

Buddy system

Scannez le QR code pour acceder un document d'enregistrement sur Google forms.

Vous serez contacté(e) pour un entretien!



Quel est le rôle du Bureau des Relations Internationales ?

- Mettre en relation les Buddys et les mentors
- Organiser des moments de partages entre les mentors et les Buddys (sorties, événements internationaux sur les campus...)
- Etre disponible dès que nécessaires pour répondre à toutes questions des Buddys et des mentors

TENTEZ L'EXPERIENCE EN OSANT UNE MOBILITE EN EUROPE, LA CARAIBE, AU CANADA OU USA!

Contactez le BRI!





CONTACTEZ NOUS!

Pour toute information, contactez le Bureau des Relations Internationales:

Université des Antilles
Bureau des Relations Internationales
Campus de Fouillole
BP 250
97157 Point à Pitre Cedex, Guadeloupe

Telephone: 0590 (590) 48 32 27 / 0590 (590) 48 33 43

Campus de Schoelcher BP 7209 97275 Schoelcher Cedex, Martinique Telephone: 0596 (596) 55 46 31





Relations Internationales de l'Université des Antilles

